

SEMAINE DOCTORALE INTENSIVE

INTENSIVE DOCTORAL WEEK

 Université
Paris Nanterre

École doctorale
Droit et science politique

SciencesPo
ÉCOLE DE DROIT

PROGRAMME

Du 19 au 23 JUIN 2017

Des changements mineurs pourront être apportés ultérieurement et seront portés sur la version web.

Minors modifications could be made later on and will be added on the web version.

Frontières énigmatiques. Chosification des personnes et personnalisation des animaux

Louis Assier-Andrieu (Sciences po), Régis Bismuth (Sciences Po) & Julie Saada (Sciences Po)

Ancien en charge : Eloïse Beauvironnet
eloisebeauvironnetblot@gmail.com

Date & Heure / Date & Hour : Jeudi / Thursday - 11h15-13h00

Lieu / Room : J210

Langue / Langage : Français / French

Description de l'atelier / Workshop description :

La puissance du droit se fonde sur sa capacité de prévaloir sur d'autres normativités – religion et politique notamment. Depuis l'âge romain, où se fixent les qualifications et les classifications des catégories selon lesquelles le droit perçoit le monde, la distinction des biens et des personnes est un pilier de l'ordre juridique.

Aujourd'hui, les frontières entre les deux catégories semblent singulièrement mises en cause. Les propriétés de la chose atteignent la personne dans le cas des procréations technologiques et les propriétés de la personne tendent à incorporer l'animal, longtemps classé comme chose. Ces deux mouvements doivent être établis et pensés.

Compte tenu de ces deux glissements, symétriques et simultanés, il devient nécessaire d'aller au-delà. C'est donc l'énigme de leur portée à l'égard de la structuration du droit lui-même comme « *great anthropological document* » (Oliver Wendell Holmes, 1899) qu'il faut questionner. Que signifient ces deux mouvements qui convergent pour effacer la *summa divisio* de la version juridique de la raison ? Sommes-nous en train de vivre un renouvellement de la taxinomie fondatrice ? Un moment selon lequel les « êtres animés », dont parlait Aristote et qu'Ulpien reprit au premier siècle, jouiraient de droits subjectifs communs, qu'ils soient humains ou animaux ? Le passage de la procréation humaine du registre symbolique juridique à celui du simple marché biomédical signale-t-il une reddition du droit à la nouvelle puissance normative absolue : l'économie du capitalisme actuel ?

SEMAINE DOCTORALE INTENSIVE

INTENSIVE DOCTORAL WEEK

Université
Paris Nanterre

École doctorale
Droit et science politique

SciencesPo
ÉCOLE DE DROIT

International Partners

IDW 2017

Kent
Law School



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PERUGIA



THE LONDON SCHOOL
OF ECONOMICS AND
POLITICAL SCIENCE



SOAS
University of London



Universidad de
los Andes

SciencesPo
ÉCOLE DOCTORALE